



# Règlement de « Voilà l'été »

## Concours de dessin pour les enfants organisé par la Médiathèque Condorcet – 2024

### Article 1 : Objet

« Voilà l'été » est un concours de dessin sur le thème de l'été réservé aux enfants de moins de 12 ans. Le dessin gagnant sera utilisé pour la communication papier et numérique de la Médiathèque Condorcet concernant la fermeture estivale de 2024.

### Article 2 : Participation

Les participants doivent déposer leur dessin entre le 2 et le 30 avril 2024 à la Médiathèque Condorcet.

### Article 3 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux enfants de moins de 12 ans. Un seul dessin par enfant est accepté. Les dessins ont pour thème l'été. Les contraintes techniques doivent être respectées. La participation au concours implique l'accord de l'utilisation et de la diffusion du dessin de l'enfant.

### Article 4 : Contraintes techniques

Le dessin sera redimensionné, tout ou partie, pour la réalisation du marque-page annonçant nos horaires d'été.

- Utiliser du papier épais, lisse, blanc, de format A4
- Placer la feuille en orientation portrait
- Utiliser des couleurs vives
- Mentionner au verso le nom, prénom, âge de l'enfant, ainsi que le nom et prénom d'un parent ou responsable légal et coordonnées

### Article 5 : Composition du jury et désignation du dessin gagnant

Le comité de pré-sélection est composé d'agents de la Médiathèque et de la direction de la communication de la Ville de Bouguenais. Le comité se réunira la première quinzaine de mai et sélectionnera entre 2 et 5 finalistes.

Le choix du gagnant parmi les finalistes sera soumis à un vote sur la page Facebook de la Médiathèque au cours de la deuxième quinzaine de mai.

Le dessin gagnant et le prénom de l'enfant seront annoncés sur la page Facebook et le site web de la Médiathèque à l'issue du vote.

### Article 6 : Critères de sélection

Les dessins finalistes seront choisis par le comité de sélection selon les critères suivants :

- Respect des contraintes techniques
- Originalité
- Créativité

### Article 7 : Exposition

Tous les dessins seront exposés à la Médiathèque en juillet.

### Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par la Ville de Bouguenais pour mémoriser leur participation au concours et permettre de communiquer le résultat. Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser son dessin, sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, notamment des droits d'auteur.

### Article 9 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation, sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

### Contact

Médiathèque Condorcet  
Square Pablo Neruda  
44340 Bouguenais  
02 40 32 04 54 / [mediathequecondorcet@ville-bouguenais.fr](mailto:mediathequecondorcet@ville-bouguenais.fr)